

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/04 2016

L'An deux mil seize, le quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian SEICHON, Maire de Villers Les Pots.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Anne-Lise LORAIN

Présents :

Christian SEICHON, Lionel BAUDRY, Lucie ANGELO, Jean Philippe SANZ, Anne-Lise LORAIN, Marie-Thérèse FORIN, Nelly DEFAUT, Elodie COLLIN, Jean DANANCHY, Cédric VAUTIER, Stéphane TIREL, Jean Claude VIALA, Elodie COLLIN

Absents :

Michael PEDRO qui donne pouvoir à Stéphane TIREL
Isabelle BIENMILLER qui donne pouvoir à Lucie ANGELO

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- ❖ Vote et approbation du compte administratif et de gestion de l'exercice 2015
- ❖ Approbation et reprise des résultats de l'exercice 2015
- ❖ Vote des taux des impôts directs
- ❖ Approbation des subventions accordées au titre de l'exercice 2016
- ❖ Vote du budget primitif de l'exercice 2016

FINANCES

OBJET : VOTE ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2015 AVEC REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian SEICHON, Maire, Constatant que le compte administratif 2015 présente:

- à la section de fonctionnement un excédent cumulé de : 643 403.28 euros
- à la section d'investissement un déficit cumulé de : 292 397.51 euros
- Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 38300 euros
- Des restes à réaliser en recettes d'investissement de : 190 000 euros

Considérant qu'il convient de procéder :

- A l'approbation du compte de gestion 2015
- Au vote du compte administratif 2015

Considérant que le compte de gestion et le compte de gestion sont concordants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide d'approuver le Compte de gestion 2015
- Décide de voter le Compte administratif 2015
- Décide de reprendre les résultats cumulés de 2015
- Décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2015
 - ✓ **Compte 002: excédent de résultat de fonctionnement reporté : 502 705.77 euros**
 - ✓ **Compte 1068: affectation au besoin de financement : 140 697 euros**
- Décide d'affecter le résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2014:
 - ✓ **Compte 001: déficit d'investissement reporté: 292 397 euros**

OBJET : VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter le montant des taux des contributions directes à appliquer sur le budget 2016:

⇒ TAXE D'HABITATION:	12.22 %
⇒ TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES:	10.34 %
⇒ TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES:	28.95 %
⇒ COTISATION FONCIERES DES ENTREPRISES :	17.14 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer ces taux dans le budget 2016.

OBJET : APPROBATION DES SUBVENTIONS ACCORDEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362		PARTICIPATION COMMUNALE	CCAS	FONCTIONNEMENT	500,00
65748		DON	AMICALE DES DONNEURS DE SANG		100,00
65748		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMICALE ST HUBERT		110,00
65748		SUBVENTION EXEPTIONNELLE : NUISIBLES ET CHEMINS	AMICALE ST HUBERT		180,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ANCIENS COMBATTANTS		210,00
65748		DON	ANIMALLIANCE		100,00
65748		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION AU FIL DE L'EAU		282,00
65748		DON	ASSOCIATION DES AMIS DE LA BDP		150,00
65748		DON	CENTRE LECLERC		150,00
65748		SUBVENTION EXEPTIONNELLE	COMITE JEUNE ALA NEIGE ET AU PLEIN AIR		300,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE		2 250,00
65748		SUBVENTION EXEPTIONNELLE: AIDE AUX SORTIES	COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE		800,00
65748		SUBVENTION EXEPTIONNELLE : AIDE AU SORTIES	COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE		400,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE		1 400,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ENERGIE SANTE		1 700,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	EVOLUTION IV		214,00
65748		DON	HOPITAL D'AUXONNE		100,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION CELAVI		432,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	JUDO CLUB AUXONNAIS		608,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	KARATE CLUB VILLERS LES POTS		976,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	LES LUTINES		150,00
65748		DON	MUCOVISIDOSE		172,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PETITS POTS DE SCRAP		496,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RANDONNEURS VILLERS LES POTS		250,00
65748		DON	SERVICE PREVENTION SECURITE ROUTIERE		150,00
65748		DON	SPA		1 446,00
65748		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	USV		600,00
65748		SUBVENTION EXEPTIONNELLE : aide promenade gourmande	USV		

OBJET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2016

Sous la présidence de Monsieur Christian SEICHON, Maire
Décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de voter et d'adopter le Budget Primitif 2015 de la Commune de la manière suivante :

Section fonctionnement

- **Dépenses : 866 951 €**
Crédits votes au titre du budget présenté : 864 632 € dont 132 001€ de virement de section
- **Recettes : 1 256 861 €**
Crédits votes au titre du budget présenté : 754 156 €
Résultat de fonctionnement reporté 502 705 €

Section investissement

- **Dépenses : 574 528€**

Crédits votes au titre du budget présenté : 243 830 €

Déficit d'investissement reporté : 292 398 €

Restes à réaliser 2014 : 38 300 €

- **Recettes : 574 528€**

Crédits votes au titre du budget présenté : 384 528€

Restes à réaliser 2016: 190000€

Total budget

- **Dépenses : 1 441 479 €**

- **Recettes : 1 831 389 €**